



# Vosges Basket Camp 2020

## Bulletin d'inscription

*A compléter et à retourner à Comité des Vosges de Basket, 8 rue de Nancy, 88000 EPINAL*

Nom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Taille du T-shirt : \_\_\_\_\_

**Session choisie:**

***Du 5 au 11 juillet 2020 (enfants nés en 2007, 2008, 2009 2010 et 2011)***

***Du 12 au 18 juillet 2020 (enfants nés en 2003, 2004, 2005 2006 et 2007)***

**Assurances :**

Caisse d'assurance maladie: nom de l'organisme: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° sécurité sociale : \_\_\_\_\_

**Régime :**

Pension complète (420 Euros)

Demi-pension (255 Euros) (Prise en charge des stagiaires de 8H30 à 19H)

**Règlement:**

**Arrhes à verser à l'inscription: 150€00 - Type de règlement:**

**Le solde du stage est à régler le 1er jour du stage.**

**Aides de la CAF (fournir les documents à l'inscription) et chèques vacances ANCV acceptés**

**Possibilité de payer en plusieurs fois (Nous consulter par mail ou téléphone)**

**En cas de désistement, les 150€ d'arrhes seront remboursés intégralement si le désistement a lieu au plus tard 60 jours avant le premier jour du stage. Passé ce délai, les arrhes seront conservées.**

Je soussigné,

représentant légal de l'enfant

atteste avoir pris connaissance des conditions quant à l'inscription de l'enfant nommé ci-dessus et :

**Autorise\***, n'autorise pas\* les responsables du camp de basket de Gérardmer, qui se déroule en juillet 2020 à donner en mon nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie, qui serait décidé par le corps médical, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'un malaise à évolution aiguë.

S'engage à rembourser les frais médicaux, hospitaliers, pharmaceutiques engagés pour mon enfant par les responsables du camp en cas de nécessité.

**Droit à l'image:**

**Autorise\***, n'autorise pas\* les responsables du camp de basket de Gérardmer, qui se déroule en juillet 2020 à pouvoir utiliser et à publier les photographies, films, sur lesquels l'enfant ci-dessus nommé peut figurer, et ce, sur les supports de publication suivant (Site internet du comité des Vosges de basket, presse locale ou régionale, autres supports informatiques) (Article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son » : La publication ou la reproduction d'une image sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos.)

**Discipline:**

Je prends note qu'en cas de manquement à la discipline l'enfant nommé ci-dessus sera renvoyé et que j'aurai à le récupérer à Gérardmer. L'expulsion ne donne droit à aucun remboursement.

Fait à :

le:

Signature du représentant légal:

**A joindre lors de l'inscription:**

- Le bulletin d'inscription
- 150 Euros d'arrhes
- Une attestation d'assurance personnelle (Responsabilité civile)

***Des informations complémentaires (horaires, déroulement, trousseau...) vous seront communiquées en juin 2020***

\* **Rayer les mentions inutiles**